

Académie de Nancy-Metz
PASI
Année scolaire 2006/2007

Dossier à retourner par mël
pasi@ac-nancy-metz.fr

EXPERIMENTATION DOSSIER D'ETABLISSEMENT OU D'ECOLE

ETABLISSEMENT ou ECOLE : LPR « de la Haute Moselotte »

- Adresse : 125, rue du bois des dames, 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE
- Téléphone : 03 29 24 61 22
- Télécopie : 03 29 24 51 62
- Mël : ce.0881411@ac-nancy-metz.fr

(si plusieurs écoles ou établissements sont concernés inscrivez la liste complète et précisez quelle école ou quel établissement pilote l'action)

INTITULE DE L'ACTION :

Compétence sport et industrie : projet pluri-activités au LP - préparation au BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien)

PERSONNE-CONTACT/ ANIMATRICE DE L'ACTION :

Nom : HELOU

Prénom : Xavier

Statut : professeur d'EPS

- Téléphone : 03 29 24 61 22

- Télécopie : 03 29 24 51 62

- Mël : xavier.christia.helou@ac-nancy-metz.fr

DECRIEZ VOTRE PROJET D'EXPERIMENTATION

1. court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)

Nous proposons à nos élèves qui souhaitent passer un BEP et un BAC PRO dans l'une des trois sections du lycée (scierie, menuiserie et mécanique), de préparer en parallèle un diplôme sportif : le BAPAAT, option « loisir de pleine nature ». Les lycéens ont le choix entre quatre activités sportives : le VTT, le tir à l'arc, le roller et l'escalade.

Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives, et socioculturelles.

Les connaissances et compétences nécessaires pour l'obtention du diplôme sont enseignées conjointement par l'équipe éducative de l'établissement au cours des deux années de BEP et de BAC PRO, et par les brevets d'états qui encadrent les activités sportives.

La formation se déroule pendant les quatre années du lycée : les deux années de BEP et les deux années de BAC PRO. Elle a lieu tous les mercredis après-midi ainsi qu'un soir par semaine à l'exception des périodes de stage en entreprise.

Enfin, trois stages d'une semaine sont échelonnés de la terminale BEP à la terminale BAC PRO.

2. public concerné

Cette formation s'adresse à tous les jeunes qui entrent en BEP au lycée professionnel de SAULXURES. Elle concerne plus particulièrement les élèves attirés par les activités physiques et sportives de pleine nature et désireux de posséder une qualification professionnelle dans les métiers du sport. Aucun niveau de pratique sportive n'est requis pour s'inscrire à la formation.

3. quel objectif principal vous donnez-vous ?

Permettre à nos jeunes lycéens de posséder une double compétence à l'issue de la terminale :

- Un BAC PRO qui permet de travailler en entreprise ou de poursuivre ses études.
- Le BAPAAT qui offre une seconde possibilité d'embauche.

4. A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?

Le principal problème auquel nous répondons est celui du travail.

Il s'agit grâce à cette formation d'offrir une alternative professionnelle aux jeunes, et donc de faciliter les possibilités de l'accès à la vie active. Le diplôme du BAPAAT est considéré comme une carte supplémentaire pour palier à un emploi à temps partiel ou simplement pour exercer quelques heures par semaine en complément d'un emploi principal.

Le secteur des hautes Vosges et les activités touristiques qu'il génère (VTT, ski escalade...) a permis la création de nombreux emplois saisonnier (moniteur de ski l'hiver par exemple), posséder un BAPAAT serait donc une solution facilitant la recherche d'un second emploi à durée déterminée.

De plus cela facilite une éventuelle reconversion professionnelle, puisque cette qualification conduit vers des diplômes de niveau de supérieur ; Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire (BEATEP) et Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES).

En créant cette formation, nous répondons d'une part à l'attrait des jeunes pour les pratiques sportives de pleine nature mais aussi au besoin d'encadrement que nécessite la pratique de ces activités. En effet, les loisirs et la pratique des activités de pleine nature sont en plein essor dans les Vosges et il s'agit d'un secteur porteur d'emploi d'après de récentes études (Mémoire de Grégory MOUGEL sur les besoins en formation complémentaire dans le secteur des métiers liés aux Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature en Lorraine).

5. En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle expérimentale, innovante, voire dérogatoire par rapport à une situation habituelle ?

Le lycée professionnelle de SAULXURES sur MOSELOTTE est actuellement le seul établissement scolaire de la région lorraine à proposer une préparation au diplôme du BAPAAT option loisir de pleine nature.

Les diplômes sportifs qu'il est possible de passer dans certains établissements concernent habituellement une seule activité. (il s'agit souvent d'un brevet d'état) Nous proposons aux jeunes lycéens de choisir entre quatre activités sportives de pleine nature, ce qui permet de satisfaire un plus large public.

Ce projet est de plus innovant puisqu'il s'agit d'un diplôme relativement récent. En effet le BAPAAT qui est un diplôme de niveau 5, a été créer en janvier 1993 pour permettre à des jeunes qui sortent de la classe de troisième ou à des adultes en reconversion d'obtenir un diplôme d'encadrement sportif à leur portée alors qu'un brevet d'état exige des compétences supérieurs.

Enfin cette formation a lieu au sein d'un lycée professionnelle et s'adresse donc à un public différent de celui d'un lycée général. L'objectif pour nous est de favoriser leur insertion professionnelle mais aussi de susciter chez eux une nouvelle vocation sportive. Nous pensons que les orienter vers une formation motivante est un vecteur de réussite scolaire et à plus long terme socio professionnelle.

C'est donc le public à qui s'adresse le diplôme ainsi que les objectifs poursuivis qui constituent une véritable innovation.

6. L'action est-elle portée par une équipe ? si oui composition de l'équipe.

Ce projet concerne une grande partie des enseignants de l'établissement qui sont charger de transmettre et d'évaluer certaines compétences du BAPAAT, ainsi que quatre BEES.

Liste des formateurs :

- 3 professeurs de lettres
- 3 professeurs de maths sciences
- 1 professeur de lettres -allemand
- 1 professeur de lettre –anglais

- 1 professeur de vie sociale et professionnelle
- 1 professeur de gestion d'entreprise
- 2 professeurs d'EPS
- 1 professeur coordonnateur du projet
- 4 brevets d'état (en VTT, escalade, roller et tir à l'arc)

EVALUATION DU PROJET

1. Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?

Il s'agit d'offrir aux lycéens une seconde compétence professionnelle qui puisse leur ouvrir d'autres perspectives d'embauches dans le monde du sport et du loisir.

Les lycéens détenteurs de cette double qualification auront ainsi la possibilité de compléter un emploi en entreprise (en menuiserie, scierie ou mécanique par exemple), par quelques heures de travail au sein d'un club de sport, centre de vacance ou de loisir.

Ce second diplôme constitue un véritable atout de nos jours pour rentrer dans la vie active. En effet, les loisirs et la pratique des activités de pleine nature sont en plein essor dans les Vosges alors qu'on observe une tendance à la baisse des offres d'emplois à temps plein à durée indéterminée. (d'après l'étude de MOUGEL Grégory sur les besoins en formation complémentaire dans le secteur des métiers liés aux activités physiques et sportives de pleine nature en lorraine)

De plus cette formation BAPAAT apporte aux lycéens une nouvelle culture liée aux métiers du sport ainsi que des connaissances et compétences permettant de poursuivre leurs études dans des diplômes de niveau supérieur de jeunesse et sport, comme par exemple le brevet d'état.

Tout au long des quatre années de formation, les activités sportives proposées dans le cadre du BAPAAT vont occuper davantage nos lycéens (tous les mercredis après midi et certains soirs en semaine), ce qui est important pour l'équilibre de nos élèves et pour maintenir un taux de motivation vis à vis de l'école plus élevé. Les connaissances, les compétences ainsi que les valeurs véhiculées par les activités sportives proposées au sein de la formation participent d'autant plus à l'éducation citoyenne de nos jeunes lycéens.

2. Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?

En ce qui concerne l'impact de la formation au cours des quatre années, les résultats aux examens du BEP et du Bac Pro constituent les premiers indicateurs. Le comportement au lycée, en classe, ainsi que l'implication des lycéens dans leur travail sont des indicateurs faciles à évaluer par l'ensemble de l'équipe éducative. Nous espérons que la préparation à ce second diplôme ait un réel effet positif sur la réussite des élèves en BEP et en BAC PRO.

Un suivi des élèves qui quittent notre lycée est effectué chaque année. Nous pourrons ainsi connaître le taux d'embauche des titulaires du BAPAAT dans le secteur du sport et du loisir. D'autre part, notre lien avec les clubs et organismes de loisirs du département nous permettra de garder un contact avec d'anciens élèves travaillant dans cette branche.

Enfin, les élèves désirant poursuivre leurs études vers un brevet d'état à l'issue des quatre ans, seront aiguillés vers les formations jeunesse et sport par les responsables du projet (coordonnateurs, entraîneurs...).

3. *Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?*

Le nombre d'inscrits à la formation est un très bon indicateur de la réussite de la formation que nous proposons. Une dizaine de nouveaux élèves inscrits chaque année permettrait un déroulement intéressant et équilibré de la préparation au diplôme.

Le nombre de diplômés ainsi que le taux de réussite à l'examen final du BAPAAT seront également très révélateurs de l'efficacité de notre action.

Le pourcentage de nos diplômés travaillant en centre de vacance ou de loisir ainsi que les poursuites d'études dans le monde du sport sont des indications importantes pour justifier la pertinence de la formation. Il s'agira de garder contact avec nos lycéens sortant.

4. *L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?*

L'action est aidée financièrement par le rectorat et le conseil régional de Lorraine.

La direction départementale de jeunesse et sport du département des Vosges nous accompagne pour la mise en place et le bon déroulement du diplôme.

5. *quelle serait selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?*

Une aide financière utilisable pour acheter du matériel nécessaire à la pratique des activités sportives (matériel d'escalade et VTT notamment).

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION

Les critères de sélection sont multiples, par exemple :

- L'action est portée par une équipe, appuyée par la direction.
- L'action s'appuie sur un projet d'établissement.
- L'équipe a déjà produit des documents.
- Les effets sur les élèves sont précisés, à court terme, à long terme.
- Le projet entre en relation avec d'autres éléments dans l'établissement.
- L'action concerne différents niveaux de pratique (classe, vie scolaire, pratiques professionnelles).
- L'action peut présenter un intérêt pour d'autres équipes, quelques éléments sont transposables.
- L'action peut s'inscrire dans des axes académiques, nationaux.

Proposition d'acceptation	
Demande de renseignements complémentaires	

SUIVI :